

Assemblée générale extraordinaire

IDFE devient FNE Ile-de-France

Extrait du compte rendu d'AGE du 11 avril 2015

Après réflexion de plusieurs mois et consultation des présidents des fédérations départementales, le principe de changement de nom d'IDFE en FNE Ile-de-France a été soumis au conseil d'administration du 18 décembre 2014 ; il a été validé à la majorité. Puis une convention a été travaillée avec FNE et un nouveau vote du conseil d'administration le 5 mars 2015 a d'une part entériné la signature de cette convention, d'autre part voté à la majorité les modifications des statuts.

Cette évolution a été motivée initialement par la nécessité d'avoir un nouveau logo au 1^{er} janvier 2016 du fait de la création de la Métropole du Grand Paris.

Ce changement de nom n'est pas une révolution. L'union est membre de FNE depuis vingt-deux ans et adhère donc à la charte fédérale depuis longtemps. La convention signée est plus concise et plus claire, et elle n'a rien d'excessif ni de contraignant.

L'union régionale garde son autonomie de projets et de décisions. En effet, FNE définit des orientations de principe d'ordre politique, compte tenu de son audience auprès du gouvernement, mais si certaines positions ne se révèlent pas soutenables sur le terrain, les options portées par les associations locales restent prioritaires.

La « marque » FNE est connue, notamment des jeunes. Malgré le dynamisme des présidents précédents, l'union a une image qui manque de modernité au



jourd'hui. En outre, les interlocuteurs publics et privés ont besoin qu'on précise que l'union est la déclinaison régionale de FNE pour comprendre qui on est, ce qui n'est pas le chemin le plus court pour communiquer. FNE il y a quarante ans n'était pas connue en Ile-de-France, mais le sigle FNE est devenu porteur et il est important de souligner l'appartenance à une même famille.

Aussi les modifications portées aux statuts sont les suivantes :

- **Changement du titre** : « FNE Ile-de-France » à la place de « Ile-de-France Environnement »

- **Réécriture de l'Article 1**

En préambule, il est rappelé que l'association régionale a été déclarée le 2 octobre

1981 sous le nom de « Bureau de Liaison des associations de défense de l'environnement de la région parisienne ». Le nom a été modifié le 9 juillet 1990 en « Ile-de-France Environnement - Bureau de Liaison ». Enfin, le 4 avril 1998, l'association prend le nom de « Ile-de-France Environnement (IDFE) ».

« L'union régionale dénommée « Ile-de-France Environnement (IDFE) » prend la dénomination de « France Nature Environnement Ile-de-France », soit en abrégé « FNE Ile-de-France ».

- **Modification de l'Article 2**

Afin de résoudre le problème d'interprétation d'un tribunal qui a valu à l'union d'être débouté lors d'un contentieux, il est décidé de supprimer, dans le paragraphe « Appui », la phrase à la fin « IDFE peut, en outre, intervenir directement dans un secteur géographique non couvert par un membre » ; il est rajouté dans la dernière phrase « sur toute la Région Ile-de-France ».

- **Remplacement dans tout le texte** de « IDFE » par « FNE Ile-de-France ».

RÉSULTATS DU VOTE

Nombre de délégués : 317

Suffrages exprimés : 298

Pour : 223

Abstention : 24

Contre : 51



Assemblée générale ordinaire

RAPPORT D'ACTIVITES 2014

IDFE, tête de réseau francilien rassemblant au 31 décembre 2014, 320 associations et collectifs de protection de l'environnement, a un rôle de soutien important sur les dossiers portés par les associations locales, mais aussi un rôle d'animation par les formations et les événements qu'elle organise.

IDFE met à disposition de ses adhérents depuis le 1^{er} janvier 2014 ses nouveaux locaux au 2 Rue des Berges 75013 Paris. Plus accueillants, disposant d'une grande salle pouvant accueillir une trentaine de personnes, ils permettent aux groupes de travail thématiques (Forêts, Agriculture, Urbanisme commercial, MGP...) de se réunir dans de bonnes conditions. Il a été nécessaire de compléter leur aménagement pour les rendre totalement fonctionnels (achat de matériel de bureau, aménagement du local d'archives, petit équipement divers...).

IDFE et ses associations ont participé en 2014 à de très nombreuses commissions régionales, départementales et locales (comme chaque année), ainsi qu'aux enquêtes publiques, débats publics et concertations qui se déroulent sur le territoire francilien. Sur le plan des enquêtes publiques, débat public, concertations publiques, IDFE a participé à :

- Évolution de la réglementation des ISDI en ICPE (Consultation publique du 28 mai au 19 juin 2014).
- Autoroute ferroviaire atlantique (Enquête publique du 23 juin au 23 juillet 2014).
- Élaboration commune, par 70 associations parisiennes, de 55 propositions transmises à tous les candidats à l'élection municipale de Paris.
- PREDEC (Enquête publique du 26 septembre au 5 novembre 2014).
- Réseau Grand Paris Express : lignes 14, 16 et 17 (Enquête publique en novembre 2014).
- Port Seine Métropole Ouest (Débat public du 15 septembre au 15 décembre 2014) avec rédaction d'un Cahier d'acteurs et intervention à la tribune lors de la réunion publique ciblée « Environnement » le 7 octobre.
- CDT Paris Saclay Sud (Enquête publique du 17 novembre 2014 au 15 janvier 2015).
- Plan stratégique Ports de Paris/Haropa (Consultation publique du 8 décembre 2014 au 8 janvier 2015).

IDFE s'est investi dans la sensibilisation et l'éducation à l'environnement au travers de :

Formations et débats

- Transports et Concertation - 18 janvier 2014.
- Journée de réflexion sur la justice environnementale - 20 juin 2014, qui a fait l'objet d'un dossier de 4 pages dans Liaison.
- Gestion des eaux pluviales et assainissement en Ile-de-France - 22 novembre 2014.
- Débat « Grand Paris et Transition énergétique » - 26 novembre 2014, sur le stand RTE lors du Congrès des maires de France.



Assemblée générale ordinaire

RAPPORT D'ACTIVITES 2014

Evènements

• par l'animation de stands :

- Gaspillage alimentaire (Disco soupe à « la Voie est libre » à Montreuil, 21 septembre 2014).
- Fragilité de notre environnement avec focus sur la disparition des abeilles (Fête des jardins à l'école du Breuil - 28 septembre 2014).
- Mobilité durable (hôpital de la Pitié Salpêtrière - 30 septembre 2014).

• par des manifestations

- Carnaval des asphyxiés, au Trocadéro (1^{er} février 2014).
- Fête des 40 ans de l'Union, moment fort de rassemblement au Pavillon de l'eau (23 mai 2014).
- Alternatiba Gonesse, dans le Val d'Oise (20 septembre 2014).
- « Boulets de l'énergie », aux côtés de FNE devant l'Assemblée Nationale (1^{er} octobre 2014).

En outre, depuis le 10 avril 2014, un Bureau renouvelé fait lentement évoluer les orientations d'IDFE.

La parution de *Liaison* va s'espacer progressivement pour arriver à six par an, et la communication dématérialisée progresse. Une réflexion sur le logo, obsolète au 1^{er} janvier 2016 du fait de la création de la Métropole du Grand Paris, a été entamée. La planification d'actions de terrain, orientée vers l'éducation à l'environnement, a été lancée. Des supports de communication ont été créés (cartes de visite, plaquette de présentation d'IDFE, kakemono, chemises cartonnées...), en quantité raisonnable.

En 2014, IDFE a souhaité développer deux axes :

- **un groupe de travail sur la Métropole du Grand Paris a été constitué :** deux représentants par département d'Ile-de-France, plus le représentant d'IDFE à la Mission de préfiguration de la MGP. IDFE a également été auditionnée par la Commission développement durable par l'Assemblée nationale en février 2014. Une motion Grand Paris a été votée au conseil d'administration de juin et éditée dans *Liaison*.

- **un groupe de compétences juridiques a été constitué au sein d'IDFE, et il y a eu création d'une rubrique juridique dans *Liaison* depuis septembre 2014.**

IDFE a apporté en 2014 un soutien aux contentieux engagés par nos associations :

- Constitution de partie civile sur le dossier RTR environnement, avec FNE, NE77 et CNIID (77 - CA du 10 avril et du 26 juin).
- Intervention volontaire d'IDFE dans le cadre du recours contentieux, formé après rejet du recours gracieux, par Environnement 93 et Montreuil Environnement (93 - CA du 26 juin).
- Recours gracieux contre la DUP de la ZAC de la Borde à Montesson (78) - CA du 26 juin).
- Cassation dans l'affaire de l'aire d'accueil des gens du voyage en lisière de massif boisé (78 - CA du 23 octobre).

Enfin, les réunions ont été soutenues : 4 conseils d'administration, 13 réunions de Bureau, 10 comités de rédaction, 1 réunion des chargés de mission (qui étaient presque tous au rendez vous).

Une année de transition, dans la lignée de mes prédécesseurs mais marquée par des évolutions, ouverte sur l'avenir.

Dominique DUVAL
Présidente

Assemblée générale ordinaire

RAPPORT FINANCIER 2014

DÉPENSES

Le total des charges est, cette année encore, en baisse à 95 470 € contre 100 934 € en 2013 et 130 376 € en 2012. Ces chiffres s'entendent avant amortissements et provisions. Les principales rubriques peuvent être analysées comme suit :

> Frais de personnel :

Depuis 2013, IDFE n'a plus de personnel et donc n'apparaissent plus que des charges sociales correspondantes à des droits d'auteurs.

> Magazine *Liaison* :

Les coûts directs de Liaison (réalisation, mise en page, impression et envoi) sont de 65 106 € en 2014 à comparer à 62 736 € en 2013 (l'année 2013 avait été impactée favorablement par l'annulation de provisions de surcoût postal de 2012, de plus de 7 000 €, qui n'avaient plus lieu d'être).

> Autres charges :

Les locations immobilières (loyer et charges du nouveau local) s'élèvent à 13 199 € (incluant une franchise de loyer d'un trimestre du fait des travaux entrepris dans le local) ; il n'y a plus de locations mobilières (le photocopieur est notre propriété depuis septembre 2013). Le poste Réceptions inclut le coût des 40 ans d'IDFE en mai 2014.

RECETTES

Le total des recettes et subventions s'établit à 92 883 € avant reprise de provisions contre 139 463 € en 2013.

- **Les cotisations** des associations adhérentes à IDFE ne représentent qu'un poste de 1 980 € en 2013 pour 15 collectifs territoriaux ou thématiques et 32 associations individuelles.

- **Les subventions-conventions** restent la principale source de recettes :

- Convention avec la Région Ile-de-France pour 11 311 €
- Convention avec la Ville de Paris de 10 000 €
- Convention avec la DRIEE ; elle comporte le versement d'une aide annuelle de 20 000 € destinée principalement à l'animation du réseau des associations d'IDFE et aux « sentinelles de l'eau »
- Convention avec EDF et RTE impliquant la promotion des énergies renouvelables 25 000 € (report de 2013 inclus).

- **Les « dons »** (19 550 €) : il s'agit du reversement par nos représentants au CESER - Anne Cheissoux, Dominique Duval, Daniel Hannotiaux - de la majeure partie des indemnités qu'ils perçoivent pour leur travail. Qu'ils en soient tous vivement remerciés.

La provision pour engagement à réaliser sur dons manuels a été maintenue pour faire face aux dépenses qu'IDFE engagera en 2015 dans le cadre de la COP 21.

RÉSULTATS 2014

L'année 2014 a vu la concrétisation des efforts pour qu'IDFE se dote de locaux modernes et accueillants. Les coûts d'aménagements importants (46 426 €) figurent à l'actif du bilan et n'impactent le compte de résultat qu'à travers les dotations aux amortissements de 17 256 € (charge) et la reprise de provision pour gros travaux de 20 000 € (produit).

L'ensemble de ces opérations laisse apparaître un solde positif de 15 739 €. Comme il est de règle, le résultat a été imputé au "report à nouveau".

Situation au 31 décembre 2014

La situation financière d'IDFE est saine et il ne reste guère de poste sur lesquels il est possible de réaliser des économies, hormis celui des télécommunications.

Valorisation du travail des bénévoles

Depuis 2002, IDFE a mis en place une procédure de relevés d'activité, qui permet de valoriser, suivant les règles du plan comptable "Associations", le travail des bénévoles au bénéfice d'IDFE. Leur travail (valorisé au Smic sans les charges) et les frais qu'ils supportent, représentent pour 2014, un total de près de 147 868 € soit l'équivalent temps plein de neuf personnes.

Philippe HEURTEVENT
Trésorier